



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Approuvé par l'Assemblée générale du 14 juin 2022

PRO
FAMILIA
VAUD

Av. de Rumine 2 - 1005 Lausanne

www.profamiliavaud.ch // contact@profamiliavaud.ch

DE LA RÉFLEXION À LA FACILITATION

Pro Familia Vaud soutient la mise en place de politiques publiques dédiées aux familles, à l'enfance et aux jeunes.

En tant qu'association, nous n'avons cependant pas le pouvoir de les mettre en place directement. Nous nous situons à la fois dans la réflexion et l'appui aux acteurs politiques qui souhaitent s'y engager.

Il est incontestable que depuis quelques années, une dynamique se crée autour des besoins et des attentes des familles et des moyens qui peuvent y répondre. Cette dynamique se fait jour notamment dans les politiques de proximité portées par les communes.

Après l'intense effort dédié à l'accueil de jour des enfants et dans la continuité de celui-ci, nous constatons que les communes souhaitent développer une réflexion sur la construction de politiques familiales. La réalisation du *Répertoire à l'usage des communes de Lausanne Région sur les politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille* nous a permis à la fois d'entendre les réflexions et les préoccupations des conseiller·e·s municipaux·ales sur ce thème et de proposer une contextualisation des enjeux des politiques familiales, ainsi que des outils et des références propres à faciliter la mise en place de politiques publiques communales si tel est le souhait.

A travers cet échange, l'intention de créer des conditions-cadres favorables aux familles devient vivante, car elle assume la prise en compte de la complexité actuelle et de la variété des « familles » tout en l'articulant avec les réalités concrètes des communes.

Dans le cadre de l'étude de Lausanne Région, Pro Familia Vaud a pu ainsi jouer un rôle orienté vers la facilitation de l'émergence de réponses aux besoins des familles, voire de politiques publiques de proximité dédiées.

Nous souhaitons développer ce rôle de différentes manières. La deuxième édition de la Plateforme « Communes vaudoises : place

aux familles », prévue le 13 avril 2022 en collaboration avec l'association a:primo, est une autre déclinaison de la volonté de Pro Familia Vaud de faciliter la tâche des communes en leur proposant une réflexion notamment sur la transversalité des politiques familiales et en leur présentant des prestations disponibles pour elles et portées par des associations reconnues par l'Etat.

Ce rôle de facilitateur n'est rendu possible que par les compétences et la réflexion sur les familles et leur place dans la société que nous développons depuis presque 100 ans - en 2023.

C'est ainsi que, comme nous l'annoncions en 2020, nous avons produit et diffusé un modèle de congé parental, fondé sur les congés maternité et paternité existants, et prolongé jusqu'à 38 semaines dans une perspective égalitaire, afin de permettre aux deux parents de s'investir très tôt dans les relations avec leur enfant et de partager les tâches qui s'ensuivent. Il s'agit d'un modèle inclusif, qui s'adresse également aux familles adoptantes et aux familles arc-en-ciel.

En conclusion, il est juste d'exprimer ici des remerciements qui ne peuvent figurer sous la plume de l'auteure du rapport d'activités, notre secrétaire générale. En effet, l'activité de Pro Familia Vaud, en constant développement, exige de la part de Michèle Theytaz Grandjean un grand professionnalisme, beaucoup de compétences et une disponibilité à toute épreuve. C'est ce qu'elle offre à l'association et ce dont tout le comité la félicite.

Michèle Gay Vallotton, Présidente

MISSION

PRO FAMILIA VAUD a pour mission de soutenir et promouvoir une politique familiale cohérente, plurielle et équitable dans le canton et d'assurer une information et une sensibilisation sur ce thème.

Association à caractère généraliste et fédérateur, PFV est un lieu de réflexion, de concertation et d'action pour les associations et les individus, les organismes publics ou privés, engagés dans le soutien et la valorisation des familles.

LIGNES STRATEGIQUES 2019-2023

Définies en 2019, les lignes stratégiques pour les années 2019 à 2023 ont pour thèmes prioritaires :

- La sensibilisation des communes à la politique familiale.
- L'accessibilité des familles aux informations et aux prestations.
- La conciliation vie familiale-vie professionnelle : congé paternité, congé parental.

Pour compléter ces thèmes, des objectifs :

- Formuler des propositions et recommandations en lien avec les thèmes prioritaires.
- Renforcer la visibilité de PFV.
- Entretenir le lien avec les associations et organismes du réseau.
- Prendre position sur des sujets d'actualité - consultations, votations et questions de société.
- Anticiper des sujets en matière de politique familiale.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

AG 2021 en visioconférence

Au vu du contexte sanitaire, le Comité a tenu l'AG en visioconférence le 1^{er} juin 2021 avec la participation de 24 personnes.

Pour le détail des décisions de l'AG, se référer à son procès-verbal.

L'assemblée a notamment validé la réélection de quatre membres du Comité ainsi que la prolongation jusqu'en 2023 du mandat de Michèle Gay Vallotton à la présidence de PFV. Le Comité a justifié cette prolongation au vu de la motivation de la présidente à concrétiser les projets en cours, notamment la 2^{ème} édition de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille en 2022. Cela permet ainsi au Comité de rechercher activement un nouveau président ou une nouvelle présidente d'ici là.

Composition du Comité dès septembre 2021

Présidence :

Michèle Gay Vallotton - 2007**

Vice-Présidence :

Florence Bettschart-Narbel - 2017

Felix Stürner - 2018*

Membres :

Claire Attinger - 2017

Viviane Dubath - 2018*

Sarah Jomini - 2018*

Françoise Piron - 2016*

Myriam Romano-Malagrifa - 2013

Marie-Pierre Van Mullem - 2018*

Tristan Piguet - 2020*

Olivier Waelchli - 2019

** à réélire à l'AG en juin 2022*

*** fin de mandat en juin 2023*

Le Comité

Présidé par Michèle Gay Vallotton, le Comité a adopté les visioconférences pour six de ses séances afin de respecter les mesures sanitaires liées au Covid-19. Néanmoins, il a pu se retrouver « en présentiel » à une reprise, dans une salle plus grande, louée pour l'occasion dans le quartier de Rumine.

Cela n'a pas empêché le Comité de superviser la gestion de l'association, de définir et valider des prises de position sur l'actualité, les projets en cours et les différents objets en lien avec les familles soumis en consultation ou au vote populaire.

Le Bureau a adapté les modalités de fonctionnement du Comité de manière à assurer les prises de décisions en organisant des circulations d'informations ainsi que des prises de décisions via courriers électroniques.

Le Bureau

Le Bureau a intensifié les échanges par courriels, contacts téléphoniques et visioconférences. Il s'est réuni à quatre reprises en visioconférence et à trois reprises en présentiel durant le second semestre 2021.

Ces échanges entre les membres du Bureau permettent de préparer les séances du Comité, l'assemblée générale, gérer les affaires courantes et le suivi de l'actualité politique riche en matière de thématiques familiales, superviser la réalisation de projets et les aspects financiers.

En 2021, le Bureau s'est particulièrement investi dans le suivi du mandat pour la Commission Enfance de Lausanne Région portant sur les politiques enfance, jeunesse et familles ainsi que sur la stratégie à adopter pour la prise de position de PFV sur l'initiative « Pour un congé parental vaudois » lancée par le Parti socialiste vaudois.

Suite au départ du Bureau de M. Romano-Malagrifa au 31 décembre 2020, sur approbation du Comité, F. Stürner a rejoint le

Bureau en tant que vice-président au début 2021. Il s'est très vite intégré à l'équipe et sa fonction de municipal permet au Bureau de conserver cette expertise primordiale dans la communication avec les communes vaudoises.

ADMINISTRATION - PERSONNEL

La gestion administrative de PFV est assurée par sa secrétaire générale. Son taux contractuel d'activités à 50% a été augmenté de 10% pour toute l'année 2021 de manière à assurer les projets en cours (mandat Lausanne Région et 2^{ème} édition de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille).

La secrétaire générale assure la direction opérationnelle de PFV, tout en assumant l'ensemble de la gestion associative et la réalisation des projets.

L'engagement d'une stagiaire à 40% de mi-septembre 2021 à fin janvier 2022, dans le cadre de son cursus universitaire, a permis de renforcer l'action du secrétariat général. PFV a loué une place de travail à Coopération-Service 3 demi-journées par semaine, la dernière demi-journée était effectuée en télétravail par manque de place dans les locaux de Coopération-Service en début de semaine.

COMMUNICATION

Site internet - www.profamiliavaud.ch et réseaux sociaux

Le contenu du site internet est régulièrement mis à jour par la secrétaire générale.

Outre la base de données, l'actualité politique et les informations utiles aux familles, le site internet est aussi un moyen intéressant de communication pour rendre visibles et concrètes les activités de PFV.

En lien avec la sensibilisation des communes figurant dans les lignes stratégiques de PFV, un onglet destiné spécifiquement aux communes a été créé.

Son contenu, publié fin 2021, permet de mettre en exergue les publications de PFV, les événements et des supports développés par PFV pour les communes, notamment issus du mandat réalisé pour Lausanne Région.

POUR LES COMMUNES

→ COMMUNES VAUDOISES : Place aux familles !

→ POLITIQUE FAMILIALE

→ PUBLICATIONS

En 2021, le site a reçu 95'931 « visites uniques »¹. PFV a fait l'objet d'environ 13'000 recherches sur le moteur google. Ces deux chiffres sont en augmentation.

La page Facebook de PFV est toujours alimentée par des prises de position, des événements organisés par PFV. Elle permet aussi de relayer les publications des organisations partenaires. A relever un pic de couverture qui a touché plus de 1100 personnes lors de la prise de position en faveur du « mariage civil pour toutes et tous » à la fin août 2021. Le nombre d'abonnés à la page est passé de 730 à 785 abonné·e·s.

¹ Une visite unique consiste en plusieurs demandes successives rapprochées dans le temps d'un même internaute. Une personne qui consulte plusieurs

Le faible nombre de publications, 14 en 2021, illustre le peu de temps disponible dévolu à la communication.

A court terme, il serait souhaitable de renforcer la présence de PFV sur les réseaux sociaux pour rendre visible son action tant auprès des familles, que des organisations partenaires et des communes.

CONSULTATIONS ET PRISES DE POSITIONS

En 2021, PFV a répondu à des consultations cantonales.

Consultations vaudoises

Projet de nouvelles directives pour l'accueil familial de jour - mai 2021

Le Comité de Pro Familia Vaud a répondu à la consultation de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE). De manière générale, il a soutenu les modifications proposées en y apportant quelques remarques.

Concept 360° Secondaire II - novembre 2021

Pour répondre à la consultation menée par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEP), Pro Familia Vaud s'est jointe dans un premier temps à l'Apé-Vaud. Certaines remarques n'étant pas partagées par les deux associations, la réponse à la consultation s'est faite finalement séparément.

Prise de position vaudoise

Initiative « Pour un congé parental vaudois »

En parallèle à la réflexion menée par le Comité de PFV sur un modèle de congé parental (voir ci-après), le Parti socialiste vaudois (PSV) a informé PFV de son projet de lancer une

pages durant 30 minutes au maximum compte pour une visite. Explication des termes sur Infomaniak.

initiative législative pour un congé parental vaudois et l'a convié à rejoindre les organisations partenaires.

PFV étant statutairement indépendante de tout parti politique, il n'était pas possible d'entrer dans cette démarche. Cependant, le congé parental est un thème prioritaire en matière de politique familiale sur lequel PFV doit se positionner.

C'est pourquoi, le Comité a décidé de créer à la rentrée de septembre un comité associatif regroupant des organisations actives auprès des familles du canton pour une prise de position commune.

Cette mobilisation a permis de réunir la Fondation PROFA, l'Association Jardin des Parents et l'Association des Familles monoparentales et recomposées autour de PFV. Une prise de position commune a été élaborée, puis communiquée simultanément au lancement de l'initiative par le Parti socialiste vaudois en janvier 2022.

Le comité associatif soutient le congé parental tel que défini dans l'initiative du PSV qui propose un modèle inclusif, ouvert à toutes les formes de familles, y compris les familles adoptantes et les familles arc-en-ciel. Le modèle proposé pourra s'inscrire dans la politique familiale vaudoise.

Affaire à suivre en 2022.

C'est dans le cadre de la votation sur ce référendum que PFV s'est mobilisée aux côtés de l'association faîtière des familles arc-en-ciel et plus particulièrement de son antenne vaudoise pour défendre le mariage civil pour toutes et tous avec une prise de position ainsi qu'une soirée dédiée à la thématique (voir ci-après).

La prise de position a été publiée sur le site de PFV ainsi que sur sa page Facebook.

Résultats de la votation :

64.1% de OUI - OUI vaudois à 65%

35.9% de NON

Votations fédérales

Mariage civil pour toutes et tous - septembre 2021

Pro Familia Vaud avait déjà répondu favorablement au mariage civil pour les couples de même sexe (y compris l'accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes et la filiation directe à la naissance), tel que proposé par le Conseil fédéral lors de la consultation sur la modification du Code civil suisse à ce sujet en 2019. Cette modification avait ensuite été validée par le Parlement en décembre 2020, mais suspendue par un référendum.

REPRESENTATIONS

Représentation officielle de PFV en 2021

Certains membres du Comité ou de l'association représentent PFV au sein de différents organismes.

- ⊕ Pro Familia Suisse :
F. Bettschart-Narbel et M. Theytaz Grandjean.
- ⊕ Coopération-Service - CoDir :
M. Gay Vallotton à la vice-présidence et Sarah Jomini.
- ⊕ Coopération-Service - CoGest :
M-P. Van Mullem
- ⊕ Coopération-Service - Assemblée des délégué·e·s :
M. Romano-Malagrifa et F. Bettschart-Narbel

Pour sa part, la secrétaire générale de PFV participe aux séances de :

- ⊕ la Commission fédérale pour les questions familiales.
- ⊕ la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).
- ⊕ la Plateforme famille du Bureau lausannois pour les familles.
- ⊕ le Comité de Direction (CoDir) de Coopération-Service avec voix consultative.
- ⊕ ainsi qu'à des assemblées générales et ou des événements organisés par des organismes partenaires.

D'autres représentations ponctuelles sont assurées par des membres du Comité et/ou la secrétaire générale.

Coopération-Service

PFV est membre fondateur de Coopération-Service, association administrant les locaux de Rumine 2 à Lausanne, accueillant une dizaine d'organismes actifs dans les domaines de la famille, de l'entraide et du bénévolat. Cette cohabitation est propice aux synergies et aux collaborations dans le domaine associatif.

Statutairement, des représentant.es des comités de l'Entraide Familiale Vaudoise et de PFV siègent dans les organes de gestion et de direction de Coopération-Service pour assurer conjointement la gestion de l'association. M. Lambert assure la présidence de Coopération-Service et M. Gay Vallotton la vice-présidence depuis juin 2018.

Plateforme Famille du Bureau lausannois pour les familles (BLF)

PFV est membre de cette plateforme créée en 2016 par le Bureau lausannois pour les familles afin de mettre en réseau les partenaires et de devenir un centre de compétences et d'échanges en matière de politique familiale.

En 2021, les partenaires se sont réunis de manière présentielle autour du thème « La charge mentale, invisible mais bien réelle ». Le BLF a continué à primer des projets pour promouvoir des activités favorisant le lien entre les familles, plus particulièrement celles en situation de précarité, la population, les professionnel·le·s et les associations. En fin d'année, le BLF a encore fêté le départ à la retraite de Mme C. Attinger, déléguée à la politique familiale de Lausanne (membre du Comité de PFV).

Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

La secrétaire générale représente PFV lors des réunions annuelles de la Chambre consultative, présidée par Mme V. Denisart. En regard du contexte sanitaire, la Chambre s'est réunie à 4 reprises, dont deux fois en visioconférence. Pro Familia Vaud a pu présenter ses activités aux membres de la Chambre lors d'une séance en présentiel du mois d'octobre.

Lors du processus de renouvellement des membres de la Chambre pour la législature 2022-2027, Pro Familia Vaud a sollicité la poursuite de son mandat.

De plus, des échanges bilatéraux ont eu lieu entre Mme S. Lacoste, secrétaire générale de la FAJE et la secrétaire générale de PFV dans le cadre de l'étude menée par la Commission

fédérale pour les questions familiales (COFF) sur la tarification de l'accueil extrafamilial en Suisse. (voir ci-après)

Dans ce cadre, PFV est porteuse des préoccupations des familles en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Cela lui permet également de compléter sa connaissance des enjeux de l'accueil en lien avec les politiques de l'enfance et de la famille.

Pro Familia Suisse

La vice-présidente et la secrétaire générale représentent PFV aux assemblées annuelles de Pro Familia Suisse, faîtière nationale. En 2021, la secrétaire générale de PFV a assisté à l'une des deux assemblées générales de Pro Familia Suisse.

PFV fait appel à Pro Familia Suisse lors de consultations, de prises de position à l'échelle nationale. En fonction de son actualité, PFV peut proposer des articles pour la newsletter de Pro Familia Suisse ce qui favorise une visibilité extra-cantonale.

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales - COFF

La COFF est une commission extraparlamentaire et consultative, nommée par le Conseil fédéral. Depuis 2016, la secrétaire générale de PFV en est membre ad personam.

A partir de novembre 2021, la COFF est présidée par Mme M. Maire-Hefti en remplacement de Mme A. Wyden Guelpa (2018-2021).

Durant l'année, la COFF a maintenu 4 séances plénières, 3 en visioconférence et 1 en présentiel. Elle a aussi tenu sa « retraite » annuelle sur deux jours à Sigriswil au bord du lac de Thoune.

Le **Forum Questions familiales de la COFF**, repoussé en 2021 en raison de la pandémie, a eu lieu le 27 janvier en visioconférence. Sur le thème « Congé parental : un bon investissement », ce forum a donné la parole à des spécialistes du sujet sous différents points de vue (modèles internationaux, modèle de la

COFF et son coût financier, point de vue des employé-e-s, questions d'égalité, interventions politiques).

La secrétaire générale de PFV a participé à la publication d'une **étude sur le financement de l'accueil extrafamilial en Suisse (modèles et tarification) et aux recommandations de la COFF**. Elle a accompagné la recherche menée par INFRAS sur mandat de la COFF avec un groupe de travail adhoc. Elle a également été sollicitée pour présenter les résultats de l'étude et les recommandations de la COFF dans le cadre d'une table ronde virtuelle sur la politique de l'accueil de l'enfance en Suisse romande, organisée par Pro Enfance en novembre 2021.



Financer l'accueil des enfants et aménager les tarifs parentaux

Recommandations aux autorités politiques et administratives au niveau national, cantonal et communal

Commission fédérale pour les questions familiales COFF
Août 2021

ORIENTATION, CONSEILS ET EXPERTISE

PFV effectue un important travail d'orientation et de conseils par téléphone, par courriel et sur place auprès des personnes recherchant des adresses pour des soutiens et des conseils allant du planning familial, à la consultation conjugale en passant par les questions d'endettement et les places d'accueil de jour des enfants. Des journalistes appellent aussi le secrétariat pour obtenir des témoignages de familles, des étudiant-e-s pour des ressources documentaires utiles à leurs travaux, etc. En 2021, cela représente 72 demandes réparties sur l'année durant les heures d'ouverture du secrétariat.

RESEAUX - PARTENARIATS

Dans le cadre de ses différents projets, PFV a entretenu des contacts avec un nombre important d'organismes actifs auprès des familles. De nouveaux contacts ont été établis avec d'autres partenaires dans le cadre de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille, lors de la mobilisation d'un comité associatif sur le congé parental vaudois ou encore pour la soirée sur le mariage civil pour toutes et tous.

Le réseau de PFV se cultive...

Au fil du temps et des projets menés, des liens se créent et s'entretiennent avec des associations et organismes oeuvrant pour les familles à travers des rencontres formelles ou informelles ainsi que des courriels d'informations nos partenaires.

En fonction des thèmes et/ou des projets en cours, PFV organise aussi des rendez-vous bilatéraux avec des associations et organismes. **La mobilisation régulière des partenaires est fondamentale pour les actions menées par PFV. Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de leur dire un GRAND MERCI !**

REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Publication : « Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Répertoire à l'usage des communes de Lausanne Région »

Démarré en 2020 sous forme de mandat confié à PFV par Lausanne Région, cette recherche a occupé la secrétaire générale de Pro Familia Vaud ainsi que Mme C. Sabot, doctorante à l'UNIL, durant le premier semestre 2021 et a abouti à la publication du document en juillet.

Pour rappel, cette étude a été commandée par la commission Enfance de Lausanne Région en vue de la législature 2021-2026. Cette dernière a souhaité établir un état des lieux des prestations en matière de politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille proposées dans les 27 communes membres de Lausanne Région, en vue de favoriser un échange de bonnes pratiques et de proposer un choix d'outils et de recommandations visant à faciliter l'implémentation de telles politiques publiques.

Un groupe de pilotage adhoc a veillé au suivi du processus, fait des propositions, soutenu les démarches auprès des communes et enfin validé le contenu du document. Il était composé de représentant-e-s de la commission Enfance (Présidente et représentant-e-s de petite, moyenne et grande commune), de la chargée de projet de la commission, de 2 représentantes de Pro Familia Vaud.

Faisant suite à la recherche littéraire réalisée en 2020, la recherche terrain s'est poursuivie au début de l'année 2021. Elle s'est faite en deux temps, tout d'abord via un questionnaire électronique adressé aux communes membres de Lausanne Région en automne 2020. Durant le mois de janvier 2021, des focus groupes avec une douzaine de communes ont eu lieu en présentiel. Le but était d'approfondir certains éléments du questionnaire et d'échanger sur les expériences des municipales et municipaux à propos de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces politiques publiques et d'appuyer les

recommandations et perspectives de ce mandat.

La publication se divise en 5 parties :

1. un document de références (définitions, domaines d'actions et concepts, bases légales et mise en œuvre, sources de financement) ;
2. un état des lieux des politiques enfance, jeunesse et famille menées dans les communes de Lausanne Région ;
3. des recommandations pour une politique communale ;
4. un panorama des prestations inventoriées ;
5. des références utiles à l'implémentation d'une politique communale.



La publication a été diffusée auprès des communes membres de Lausanne Région, des organismes porteurs des prestations présentées mais aussi auprès des référent·e·s de l'administration cantonale et du réseau de Pro Familia Vaud.

La qualité et la pertinence du document ont été saluées par de nombreux interlocuteurs.

En novembre, la commission Enfance a organisé, en collaboration avec le Délégué à l'enfance et à la jeunesse, une soirée de présentation destinée aux communes membres de Lausanne Région. Composée de courtes interventions sur la thématique, notamment de

Pro Familia Vaud, la soirée s'est terminée par des tables rondes permettant des échanges de bonnes pratiques entre les représentant·e·s des communes.

**Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille :
2^{ème} édition 2021-2022**

Après une première édition réussie en 2019 et une demande de la Commission de coordination Politique Enfance et Jeunesse de pérenniser la démarche, les associations Pro Familia Vaud et a:primo ont lancé une deuxième édition de la plateforme.

Il s'agit d'une part d'entretenir les liens entre les quinze porteurs des prestations parapubliques de l'édition de 2019 et d'y convier d'autres organisations pour étoffer le catalogue des prestations à disposition des familles et des communes.

D'autre part, il s'agit de proposer aux communes non seulement une continuité, mais aussi une première prise de contact avec les municipales et municipaux nouvellement élu·e·s en 2021.

Cette deuxième édition peut voir le jour grâce au soutien de la Direction générale de la cohésion sociale, d'un fonds de l'Office fédéral des assurances sociales via a:primo et d'une participation de la Ville de Vevey. L'Union des communes vaudoises est aussi partenaire pour la diffusion de l'information.

La plateforme se décline en deux phases :

Phase 1 avec les actrices et acteurs des prestations parapubliques pour :

- favoriser les échanges et les synergies entre des actrices et acteurs associatifs ;
- améliorer la visibilité des prestations proposées.

Phase 2 avec les représentantes et représentants communaux lors de l'événement « Communes vaudoises : place aux familles ! » agendé le 13 avril 2022 pour :

- sensibiliser les communes aux enjeux de la politique de l'enfance (0 à 16 ans) et de la famille lors de conférences sur le thème de la transversalité ;
- apporter une vision globale d'un panel d'offres à disposition lors d'un moment d'échanges privilégiés.



La réalisation de cette 2^{ème} édition a démarré au printemps 2021 avec la sélection des prestations à présenter en 2022 en plus de celles de 2019 ainsi qu'avec la réservation d'un lieu et d'une date pour l'événement avec les communes.

La phase 1 s'est concrétisée dès l'automne 2021 avec 3 rencontres entre les actrices et acteurs de prestations sélectionnés pour rejoindre la plateforme. Il s'agit de :

- Association Appartenances - accueil enfants dans les Espaces Femmes,
- Association des Familles Monoparentales et Recomposées,
- Association JeunesParents,
- Bureau Information Femmes,
- Centre vaudois d'aide à la jeunesse - jaiunprojet.ch
- Espace prévention de La Côte - Maisons vertes et Travail social de proximité,
- Femmes-Hommes Tische,
- Fédération romande des consommateurs - section Vaud - Conseil en budget,
- Fondation As'trame,
- Pro Infirmis Vaud, Conseil social enfance-adolescence.

La phase 2 a débuté en parallèle avec le choix des intervenant·e·s, la préparation et la réalisation des supports de communication, les aspects logistiques. Un partenariat pour la diffusion de l'information a été renouvelé avec l'Union des communes vaudoises, notamment via un article publié dans le no 79 du magazine Point CommUNE ! D'autres associations intercommunales ont été sollicitées pour relayer l'information auprès des communes.

L'événement « Communes vaudoises : place aux familles ! » se tiendra le 13 avril 2022 à Vevey.

L'évaluation de cette 2^{ème} édition sera à découvrir dans le prochain rapport d'activités de Pro Familia Vaud.

Soirée Mariage civil pour toutes et tous - 7 septembre 2021

En vue de la votation fédérale du 26 septembre sur le mariage civil pour toutes et tous, PFV s'est associée au groupe vaudois de l'association faîtière des familles arc-en-ciel (FAMARC) pour organiser une soirée d'informations.

Elle s'est tenue le 7 septembre à l'Espace Dickens à Lausanne.

Le but de la soirée était d'aborder les enjeux de la votation à travers différents regards :

- les effets du mariage pour toutes et tous sur la santé des personnes LGB,
- les études sur les familles arc-en-ciel,
- l'engagement de l'église réformée vaudoise,
- la prise en charge des personnes LGBTIQ+ dans les consultations de santé sexuelle,
- le bien-être des enfants.

Grâce au réseau du groupe vaudois FAMARC, nos deux associations ont invité des intervenantes et intervenants choisi·e·s pour leurs connaissances et expertises du sujet :

- Raphaël Bize, médecin, Unisanté,
- Marta Roca i Escoda, sociologue, UNIL,
- Liliane Rudaz et Andrea Coduri, co-responsables du Groupe Eglise inclusive de l'Eglise évangélique réformée vaudoise,
- Michel Graf, directeur et Izabela Redmer, cheffe de service, Fondation PROFA
- Prof. Philippe Jaffé, psychologue, UNIGE.

La soirée a été modérée par M. Gay Vallotton, présidente de PFV et C. Fussinger, co-présidente FAMARC.

Le nombre de places était limité à 35 personnes, avec une inscription préalable dans le respect des mesures sanitaires.

La promotion de la soirée s'est faite via les réseaux sociaux et un mailing à nos associations partenaires.

Au total, hors les intervenantes et intervenants, 28 personnes se sont inscrites. La soirée a été ponctuée de questions et d'échanges avec le public.



Elaboration d'un modèle de congé parental

Suite au succès de la votation sur le congé paternité, le Comité de PFV a créé un groupe de travail interne pour élaborer un modèle de congé parental dès la fin de l'année 2020.

Ce GT a tout d'abord rassemblé les nombreuses prises de position politiques, celles provenant d'organisations non gouvernementales en Suisse et dans notre canton ainsi que les variantes discutées, notamment le modèle des 38 semaines de la Commission fédérale pour les questions familiales. Il a ensuite soumis des propositions au Comité.

Le Comité de PFV a défini les bases du modèle, à savoir :

- un congé complémentaire aux congés fédéraux existants,
- un congé inclusif pour toutes les familles, y compris adoptantes et arc-en-ciel.

Ainsi le modèle de congé parental développé par PFV propose de compléter les congés maternité et paternité par :

- 4 semaines de congé obligatoire réservées au père ou au parent non biologique, rétribué à 100% avec une protection de l'emploi,

- 2 x 9 semaines de congé facultatif et intransmissible à répartir dans le couple, rétribué à 80% avec une protection de l'emploi.

Le Comité de PFV a encore discuté de modifications à prévoir sur les congés maternité et paternité fédéraux comme :

- étendre les congés maternité et paternité aux autres formes de familles, notamment adoptantes et arc-en-ciel,
- rendre les congés obligatoires,
- augmenter la rétribution à 100% du salaire au lieu de 80%,
- garantir une protection de l'emploi,
- en cas de décès d'un des parents, transmettre le congé au parent survivant.

Validé par le Comité le 25 mai 2021, ce modèle de congé s'est construit en fonction des besoins des familles dans un esprit associatif et hors politique partisane.

Le Comité avait décidé de mettre en discussion son modèle auprès des associations partenaires dès la rentrée de septembre. In fine, PFV souhaitait mobiliser des partenaires autour de ce congé pour ensuite le présenter et le défendre au niveau politique.

La proposition du Parti socialiste vaudois de lancer une initiative législative pour un congé parental à la fin juin a perturbé la démarche associative et le planning défini par PFV. Cela a nécessité un repositionnement de PFV sur le modèle proposé par le PSV ainsi que sur la stratégie à adopter.

Néanmoins, il semblait important au Comité de PFV de publier le modèle de congé parental élaboré. C'est pourquoi il a demandé à sa secrétaire générale de signer une « Opinion » dans le 24Heures du 28 juin et de la diffuser sur son site internet.

Rencontres associatives

Habituellement, PFV organise une à deux rencontres annuelles avec les associations partenaires afin d'entretenir les liens et de favoriser le réseautage, notamment lors de la seconde partie de l'AG.

En 2021, de nombreuses rencontres associatives sur des sujets particuliers ont été organisées, à savoir :

- la soirée sur le mariage civil pour toutes et tous,
- les séances du comité associatif pour une prise de position commune sur l'initiative Pour un congé parental vaudois,
- les 3 séances préparatoires avec les actrices et acteurs de prestations de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille.

COTISATIONS 2021

En 2021, PFV a vu le nombre de ses membres cotisant diminuer quelque peu. Cela s'explique par le fait que le Secrétariat général n'a pas eu le temps de faire un courrier de relance des cotisations en automne 2021.

Il est passé de 87 à 72 membres cotisant en 2021 dont 12 associations/organismes partenaires (19 en 2020) et 19 communes (24 en 2020).

A relever que certaines communes préfèrent octroyer un don plutôt qu'une cotisation annuelle.

Pour rappel, les cotisations 2021 se montent à :

Personne physique :

Famille ou individu CHF. 30.--

Personne morale :

Association - fondation CHF. 60.--

Personne morale :

Collectivité publique CHF. 120.—

PARTENAIRES

Pro Familia Vaud collabore avec de nombreux partenaires et s'appuie sur un réseau qu'elle active selon les thématiques qui font son actualité. En voici la liste :

Appartenances - Centre Femmes
a:primo
Arc-Echange
Arc-en-Ciel VD-VS - Entraide de parents en deuil
Asnova (soutien aux familles en deuil)
Association Bénévolat-Vaud
Association pour les Droits de la Femme - Vaud
Association Etre Grands-Parents aujourd'hui
Association faîtière Familles arc-en-ciel
Association des Familles monoparentales et recomposées (AFMR)
Association des Familles du Quart Monde
Association Jardin des Parents
Association JeunesParents
Association Jumeaux et plus
Association des Mampreneurs
Association romande des Familles d'enfants atteints d'un cancer (ARFEC)
Association suisse romande intervenant contre les maladies neuro-musculaires
Association vaudoise des ludothèques
Association vaudoise Médiation de voisinage
Association vaudoise des Parents d'Elèves (apé-Vaud)
Avenir social - collectif parascolaire
Bibliothèque jeunesse de Lausanne
Bureau Information Femmes (BIF)
Bureau lausannois pour les familles (BLF)
Centre de référence pour les Infirmières Petite enfance
Centre social protestant (CSP)
Commission fédérale pour les questions familiales (COFF)
Coopération-service
Croix-Rouge vaudoise, section aide aux familles
Direction générale de la cohésion sociale - Direction des aides et assurances sociales
Direction générale de la cohésion sociale - Pôle appui social et orientation
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse - Délégué à l'enfance et à la jeunesse
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse - Unité de pilotage de la prévention
Eglise évangélique réformée vaudoise

Entraide familiale vaudoise (EFV)
Familles-nombreuses.ch
Fédération romande des consommateurs (FRC)
Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
Fédération romande des consommateurs (FRC)-Vaud
Femmes Tische et Hommes Tische
Fondation PROFA
Formation des parents.ch
Forum Handicap
Grands-parents pour le climat
Groupe de liaison des activités de jeunesse - Vaud
Insieme Vaud
Institut Suisse Jeunesse et Médias
Ma Jeunesse Suisse romande (MJSR)
Mouvement de la Condition Paternelle Vaud
Pastorale Eglise catholique - service familles
Pedibus
Pro Enfance
Pro Familia Suisse
Pro Juventute - Vaud
Pro Senectute - Vaud
Santé sexuelle suisse
Utilité publique Vaud
VG Vogay pour la diversité sexuelle et de genre

REMERCIEMENTS

Pro Familia Vaud remercie vivement les associations et organismes partenaires, les institutions publiques et privées, en particulier la Direction générale de la cohésion sociale et sa Direction des aides et assurances sociales pour son soutien financier et sa disponibilité. Pro Familia Vaud remercie aussi les généreuses donatrices et généreux donateurs pour leur engagement, leur confiance et leur soutien.

Pro Familia Vaud remercie également Lausanne Région pour la confiance témoignée dans le cadre du mandat sur la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Pro Familia Vaud souligne l'excellente collaboration avec l'association a:primo pour la réalisation commune de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille, la confiance réitérée de la Direction générale de la cohésion sociale et de l'Union des communes vaudoises ainsi que les nouveaux soutiens obtenus auprès de la Ville de Vevey et de l'Office fédéral des assurances sociales dans la réalisation de ce projet.

Michèle Gay Vallotton
Présidente



Michèle Theytaz Grandjean
Secrétaire générale



Lausanne, le 23 mars 2022



Illustrations : Plates-Bandes communication

PRO
FAMILIA
VAUD

Av. de Rumine 2 - 1005 Lausanne
www.profamiliavaud.ch
contact@profamiliavaud.ch